

## FORMATION ORACLE 11G, ADMINISTRATION

Cette formation Oracle 11g Administration sur 5 jours va vous permettre de devenir opérationnel en termes d'administration de bases de données relationnelles. A terme, vous saurez administrer ce SGBD, adaptable à des environnements transactionnels et décisionnels complexes ainsi qu'aux grilles informatiques (grid computing)

### PROGRAMME

#### 1/ Présentation globale de l'environnement

- Historique des évolutions technologiques
- Présentation des outils d'administration et de configuration (Oracle Enterprise Manager, SQL\*Plus)

#### 2/ Introduction à l'architecture d'Oracle 11g

- Appréhender l'instance Oracle (SGA et processus d'arrière-plan)
- La zone mémoire SGA : (Database Buffers Cache, Redo Log Buffer, Shared Pool area)
- Comprendre le rôle des processus serveur (Process Server)
- Visualiser les fichiers de la BdD : paramétrage, contrôle, Redo Log et fichiers de données
- Automatic Diagnostic Repository
- Les tables dynamiques de performances

#### 3/ Savoir gérer l'instance Oracle

- Assimiler les méthodes de contrôle de l'identification
- Être capable de démarrer une instance
- Savoir arrêter la base de données
- Savoir gérer un crash d'instance (redémarrage rapide)

#### 4/ Savoir gérer des fichiers sous Oracle

- La réalisation et modification du fichier de paramétrage serveur
- Être capable d'ajouter des fichiers de contrôle
- Savoir récupérer des fichiers de contrôle en cas de perte
- Gestion des groupes de Log : ajouter ou supprimer des groupes
- Gestion des membres : ajouter ou supprimer des membres aux groupes de Log

#### 5/ Gestion du stockage de données

- Le stockage en termes de logique (vues statiques, tablespaces, schémas)
- Le stockage en termes de physique (blocs de données, segments, extents)
- Présentation des tablespaces : permanents, temporaires et Undo
- Maîtriser la gestion des tablespaces
- Introduction à ULDB : Ultra Large Database

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 3190 euros

5 jours

OR202

Vous souhaitez organiser  
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Être opérationnel en termes d'administration sous Oracle11g
- Maîtriser l'architecture du système de gestion de base de données Oracle
- Être capable d'utiliser l'ensemble des fonctionnalités des nouvelles technologies avancées de compression
- Savoir partitionner et récupérer des données avec Oracle
- Visualiser l'ensemble des atouts apportés par le SGBDR en matière de capacité de stockage

### PRE-REQUIS

- Avoir suivi une formation du type : Interroger des bases de données Oracle avec le langage SQL
- Avoir des connaissances équivalentes en termes de gestion de BdD Oracle et de maîtrise du langage SQL
- Connaître PL - SQL est un atout pour suivre cette

### PUBLIC CONCERNE

- Administrateur de bases de données
- Chef de projet

### DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

15/02/2021, 14/06/2021, 25/10/2021,

Paris

15/02/2021, 14/06/2021, 25/10/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

## NOUS CONTACTER

**AGORATIC**

21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

[www.openska.com](http://www.openska.com)



## **6/ La gestion de tables sous Oracle**

- Savoir réaliser une table
- Assimiler les contraintes d'intégrité
- Maîtriser le partitionnement des tables
- Appréhender la vue matérialisée

## **7/ Savoir utiliser les index**

- L'arbre de recherche B-tree (ou L'index B\*tree)
- Les index Bitmap : table de valeurs

## **8/ Comprendre le traitement des requêtes et les mécanismes de transaction**

- Introduction aux transactions
- Visualiser les débuts et les fins de transaction
- Appréhender le fonctionnement des sessions
- Savoir se déconnecter ou tuer des sessions
- Annuler l'ensemble des requêtes : le Rollback

## **9/ Mettre en place la sécurité et gérer les utilisateurs**

- Maîtriser la création, modification et gestion d'utilisateurs
- Savoir gérer les mots de passe
- Savoir réaliser et attribuer des profils
- Savoir gérer et organiser les privilèges : systèmes et objets
- Savoir réaliser et attribuer des rôles
- Assimiler l'authentification des utilisateurs (Oracle, mixte ou par le système d'exploitation)
- Maîtriser la gestion des comptes d'administration

## **10/ Être capable de sauvegarder et restaurer le système**

- Différencier le mode ArchiveLog du Mode No ArchiveLog
- Effectuer une sauvegarde complète base arrêtée
- Effectuer une sauvegarde base ouverte
- Effectuer une restauration complète avec ou sans archivage des données
- Savoir restaurer un tablespace

## **11/ Savoir réaliser des bases de données sous Oracle**

- Maîtriser la création d'instances
- Maîtriser la création de bases de données
- Savoir créer un dictionnaire des données
- Se servir de l'assistant de configuration pour créer une BdD

## **12/ Savoir configurer l'environnement réseau sur Oracle**

- Distinguer les fichiers Listener.ora et Tnsnames.ora
- Se servir de Oracle Net Manager
- Savoir accéder aux bases distantes

## **13/ Introduction à la technologie Data Pump**

- Maîtriser la gestion d'objets de type Directory (AD)
- Être capable d'exporter des objets grâce à Data Pump
- Être capable d'importer des objets avec Data Pump

#### **14/ SQL\*Loader : Se servir de l'outil de chargement**

- Appréhender la commande SQLLDR
- Visualiser les fichiers créés ou utilisés par SQLLDR
- Élaborer un fichier de contrôle

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

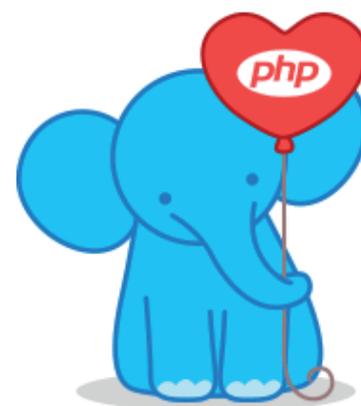
### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75